Communauté de communes Bassée-Montois

Vélo

Aide à l'achat d'un vélo électrique.

La Communauté de communes n'a pas mis en place d'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique.

Comme indiqué sur le site d'Ile-de-France Mobilité,

"S'il n'existe pas d"aide pour le type de vélo concerné par votre demande dans votre commune ou intercommunalité, il n'est pas nécessaire de joindre un justificatif".

Dans le cadre de sa politique de développement de la pratique du vélo sur toute la région Île-de-France, Île-de-France Mobilités met en place une aide à l'achat de vélo.

Une subvention jusqu'à 500 euros pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.

- Ile-de-France mobilité, prime pour l'achat d'un vélo
- Bien choisir son vélo électrique
- Guide "Voyager en train avec son velo"